



Protégez votre enfant avec le vaccin contre le pneumocoque.

Un élément important des immunisations systématiques des enfants

Si votre enfant a :

- moins de 23 mois, ou
- entre 23 et 59 mois et présente un risque plus élevé d'infection à pneumocoque*,

le vaccin antipneumococcique conjugué est recommandé dans son cas.

Il protège contre l'infection à pneumocoque, l'une des complications les plus courantes de la pandémie de grippe H1N1 et de l'influenza saisonnière.

Consultez votre médecin, votre infirmière, votre pharmacien ou votre service de santé publique pour en savoir plus sur le vaccin antipneumococcique conjugué.

* Selon le Comité consultatif national de l'immunisation, les enfants qui présentent un risque plus élevé sont ceux qui :

- fréquentent les centres de la petite enfance
- sont Autochtones
- ont une hémoglobinose ou autre maladie drépanocytaire; une asplénie fonctionnelle ou anatomique; une infection à VIH; une maladie immunodéprimante; un trouble médical chronique
- portent ou reçoivent un implant cochléaire

Pour en savoir plus : <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cig-gci/p04-pneu-fra.php>



Coalition canadienne
pour la sensibilisation
et la promotion de la vaccination

immunize.ca